



LE CPAS D'IXELLES RECRUTE dans le cadre de la concrétisation de son plan stratégique et opérationnel pour son Département **INFRASTRUCTURE**, qui rassemble le service Travaux, la cellule Marchés publics, le service Informatique, le service Entretien et le Conseiller en prévention :

Un collaborateur (M/F) chargé d'assurer à la fois, la fonction de Conseiller en prévention de niveau 2 à mi-temps et de Gestionnaire de chantier (Bachelier en construction/Bâtiment) l'autre mi-temps.
Les deux fonctions englobant un temps plein.

➔ **EN TANT QUE CONSEILLER EN PRÉVENTION DE NIVEAU 2 (SECRÉTAIRE TECHNIQUE B1)**

MISSION

Selon la Loi du 4/8/1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, le service interne assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être au travail des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. Dans le cadre de cette mission, le conseiller en prévention agit en toute indépendance dans les limites de ses missions légales.

ACTIVITÉS (REPRISES À L'ARTICLE 5 DE LA LOI DU 4/8/1996)

Dans le cadre du système dynamique de gestion des risques, le service interne est chargé de :

- participer à l'identification des dangers ;
- donner un avis sur les résultats de l'analyse des risques ;
- participer à l'analyse des causes de maladies professionnelles ;
- contribuer et collaborer à l'étude de la charge de travail, etc. ;
- donner un avis sur l'organisation des lieux de travail, postes de travail, vestiaires, installations sanitaires, etc. ;
- rendre un avis sur l'hygiène des lieux de travail, etc. ;
- liste non exhaustive.

Vous établissez le plan global de prévention et le plan annuel d'action.

Vous établissez l'ordre du jour du Comité de prévention et de protection au travail et en assure le suivi.

➔ **EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE CHANTIER (BACHELIER EN CONSTRUCTION, SECRÉTAIRE TECHNIQUE B1)**

MISSION

Sur base des besoins approuvés par l'autorité, vous assurez la préparation et le suivi des chantiers et des contrats de maintenance. Vous participez à l'élaboration et au suivi des marchés publics en collaboration avec votre hiérarchie et les interlocuteurs internes. Vous assistez le représentant du maître de l'ouvrage.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Seconder le Responsable de la Régie des travaux dans la totalité des missions d'études et du suivi des chantiers, des marchés de rénovation/construction (cahiers des charges, rédaction des rapports techniques et administratifs) ;
- assister le maître d'ouvrage auprès des opérateurs internes et externes ;
- veiller à la bonne exécution de l'ensemble des chantiers ;
- gérer les contrats de maintenance ;
- Préparer et assurer le suivi et l'exécution des marchés publics de travaux, fournitures et services.

POUR LES DEUX RÔLES

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES REQUISES

- Capacité d'initiatives, créativité – prise de responsabilités ;
- gestion de projet ;
- rigueur dans le suivi et l'application des procédures ;
- travail en équipe (coopération-collaboration) ;
- travail en réseau.

COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES

- Parfaite maîtrise des logiciels en rapport avec la fonction ;
- parfaite maîtrise technique des bâtiments ;
- connaissance technique de la législation sur les marchés publics ;
- capacité rédactionnelle avancée ;
- capacité d'analyse et de synthèse ;
- prise de parole en public.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Bachelor dans le domaine de la construction/Bâtiment/Dessins d'architecture (formation technique) ET diplôme de conseiller en prévention de niveau 2 ou du diplôme des connaissances de base sur le bien-être au travail (niveau 3) et s'engager à suivre et réussir la formation de niveau 2 ;
- expérience de terrain exigée ;
- bonne connaissance de la seconde langue nationale souhaitée ;
- connaissance de la législation CPAS est un atout ;
- engagement rapide.

NOUS OFFRONS

CDI à temps plein avec période d'essai de 6 mois ; Prime de bilinguisme si brevet Selor ; Ancienneté prise en compte ; Intervention de l'employeur dans les frais de transport en commun (80%) ; Horaire variable ; Facilité d'accès : tram-bus-train ; Formations spécifiques au domaine ; 26 jours de congés légaux par an + congés extra-légaux (dès l'entrée en service et au prorata des prestations) ; Accès au Service Social Collectif dont le service vacances et différentes primes ; Tarif préférentiel dans le réseau des hôpitaux IRIS ; Travail dans un environnement dynamique en constante évolution à finalité sociale.

Vous partagez les valeurs du service public et êtes prêt à participer à l'accomplissement des missions du CPAS dans le cadre du Bien-être au travail et à la concrétisation du plan stratégique et opérationnel.

Envoyez votre **CV + LETTRE DE MOTIVATION + COPIE DES DIPLÔMES PAR COURRIER AU PLUS TARD LE 17 MAI À :**

J. RUCQUOI, Secrétaire, CPAS d'Ixelles, chaussée de Boondael, 92 à 1050 Ixelles

ou

par courriel à nurialeal.iglesias@cpasxl.irisnet.be.